

Au 4^e trimestre 2025, le taux de chômage atteint 7,5 % en Normandie, en hausse de 0,2 point sur le trimestre et de 0,5 point sur un an. Il reste inférieur au niveau observé en France métropolitaine (7,7 %, +0,6 point sur un an). La Manche est le 3^e département français présentant le taux de chômage le plus faible, alors que l'Orne et la Seine-Maritime sont les départements normands les plus touchés. La hausse concerne la plupart des zones d'emplois de la région, quelques-unes bénéficiant toutefois d'une certaine stabilité. C'est le cas de Cherbourg-en-Cotentin, d'Avranches, de Bernay, de Vire Normandie et de Nogent-le-Rotrou. La zone d'emploi du Havre est de nouveau la plus affectée de la région (9,5 %).

Au 4^e trimestre 2025, le taux de chômage normand est en hausse

Le **taux de chômage** est en hausse en Normandie au 4^e trimestre 2025 et s'établit à 7,5 % de la population active (+0,2 point par rapport au trimestre précédent ► **figure 1**). Il reste inférieur au niveau observé en France métropolitaine (7,7 %), qui connaît une augmentation de même ampleur comme la quasi-totalité des régions. Le Centre-Val de Loire est confronté à une hausse légèrement plus prononcée (+0,3 point) alors qu'une stabilité est observée en Bretagne et en Île-de-France (+0,1 point). La Normandie demeure la cinquième région la plus touchée par le chômage avec le Grand Est, derrière l'Île-de-France et devant le Centre-Val de Loire. La Bretagne est la région la moins affectée (6,4 %) et les Hauts-de-France la plus concernée (9,5 %).

Sur un an, le chômage augmente nettement

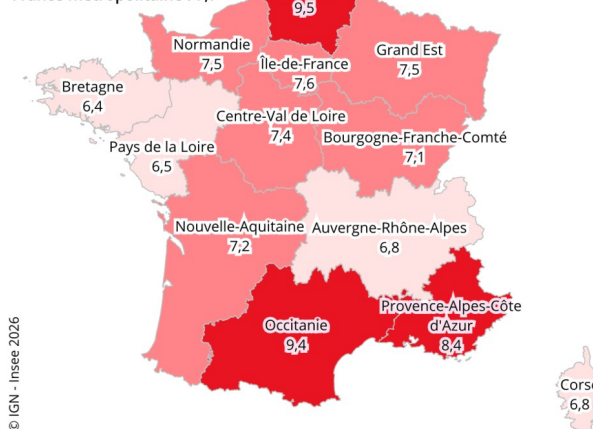
Par rapport au 4^e trimestre 2024, le taux de chômage augmente de manière prononcée, en Normandie comme en France métropolitaine (+0,5 point et +0,6 point ► **figure 2**). Dans la région, la hausse est davantage marquée en Seine-Maritime (+0,8 point) et dans l'Orne (+0,7 point). Le Calvados et l'Eure se situent dans la moyenne régionale (+0,5 point). Avec un taux de 5,5 % en hausse de 0,3 point, la Manche reste le département normand le moins touché par le chômage. Il figure de nouveau parmi les trois départements français les moins affectés, derrière le Cantal et la Lozère, tous deux sous les 5 %. Le Calvados (7,1 %) se situe au 35^e rang, devant l'Eure (7,4 %, 52^e rang) et l'Orne (7,5 %, 56^e rang). Avec 8,7 % de la population active au chômage, la Seine-Maritime demeure le département normand le plus affecté par le chômage et se place au 78^e rang national.

► 1. Taux de chômage au 4^e trimestre 2025 par région métropolitaine

Taux de chômage (en %)

- 8,0 ou plus
- De 7,0 à moins de 8,0
- Moins de 7,0

France métropolitaine : 7,7



© IGN - Insee 2026

Note : Données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► 2. Taux de chômage au 4^e trimestre 2025 dans les départements normands

Territoire	Taux de chômage au 4 ^e trimestre (en %)		Évolution sur 1 an (en point)
	2025	2024	
Calvados	7,1	6,6	0,5
Eure	7,4	6,9	0,5
Manche	5,5	5,2	0,3
Orne	7,5	6,8	0,7
Seine-Maritime	8,7	7,9	0,8
Normandie	7,5	7,0	0,5
France*	7,7	7,1	0,6

Notes : *France métropolitaine. Données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, Taux de chômage localisés.

Le chômage en hausse dans la quasi-totalité des zones d'emploi normandes

Les **zones d'emploi** de la Manche présentent toujours les taux de chômage les plus faibles de Normandie, de 5,0 % à Avranches à 5,9 % à Coutances ► **figure 3**. Seule la zone d'emploi de Granville présente un taux supérieur à 6,0 % (6,7 %). Au centre de la région, les zones d'emploi d'Honfleur Pont-Audemer (6,2 %) et Lisieux (6,2 %) demeurent relativement épargnées. À l'inverse, les zones d'emploi les plus affectées par le chômage se concentrent au sud et à l'est de la Normandie, notamment à Argentan (8,0 %), à Évreux (8,0 %) ou à Rouen (8,9 %). La zone d'emploi du Havre affiche de nouveau le taux de chômage le plus élevé de la région (9,5 %).

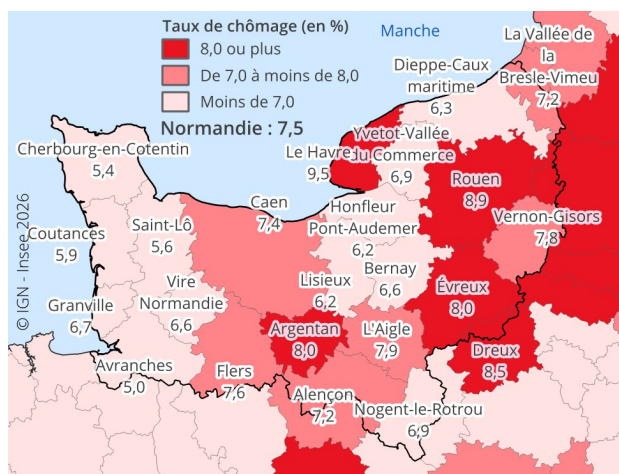
Sur un an, le taux de chômage est en hausse dans la quasi-totalité des zones d'emploi normandes ► **figure 4**. Les zones d'emploi d'Argentan (+1,1 point), de Rouen et du Havre (+0,8 point) sont les plus touchées. À l'opposé, le taux de chômage est stable dans la zone d'emploi de Cherbourg-en-Cotentin, et dans une moindre mesure dans celles d'Avranches, de Bernay, de Vire Normandie et de Nogent-le-Rotrou (+0,2 point).

Thomas Balcone, Laurent Huault (Insee)



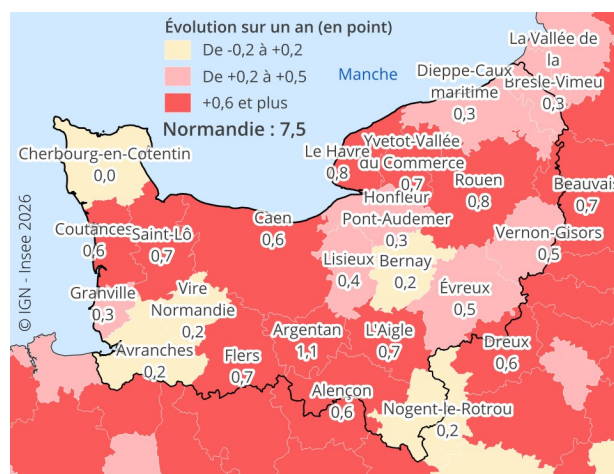
Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► 3. Taux de chômage au 4^e trimestre 2025 par zone d'emploi



Note : Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► 4. Évolution du taux de chômage au 4^e trimestre entre 2024 et 2025 par zone d'emploi



Note : Données corrigées des variations saisonnières.
Source : Insee, Taux de chômage localisés.

► Sources

Les données sont issues des [taux de chômage localisés](#). Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des inscrits à France travail pour la ventilation géographique.

► Pour en savoir plus

- « Au quatrième trimestre 2025, le taux de chômage atteint 7,9 %, en hausse de 0,2 point sur le trimestre et de 0,6 point sur un an », Informations rapides n° 34, février 2026.
- Alleaume F., Delver-Custos D., « Au 3^e trimestre 2025, le taux de chômage est quasi stable à 7,3 % en Normandie », Insee Flash Normandie n° 156, décembre 2025.
- Alleaume F., Gosselin S., Vignolles V., « En Normandie, une personne de 15 à 64 ans sur six n'est ni en emploi, ni élève, ni étudiant, ni retraité », Insee Analyses n° 147, novembre 2025.

► Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Un **chômeur au sens du BIT** (Bureau international du travail) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant une semaine donnée ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ;
- avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résidents et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

